



Independent observer
of the Global Fund

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS MONDIAL APPROUVE 18,5 MILLIONS DE DOLLARS D'INTERVENTIONS DU REGISTRE DES DEMANDES DE QUALITÉ NON FINANCIÉES

Le 23 décembre 2019, le Conseil du Fonds mondial a approuvé par vote électronique le financement d'interventions du Registre des demandes de qualité non financées (UQD) d'une valeur de 18 449 708 \$ pour quatre subventions dans quatre pays. Les fonds proviennent des 650 millions de dollars approuvés par le Comité d'audit et des finances pour l'optimisation du portefeuille, sur les allocations 2017-2019. Les montants supplémentaires seront intégrés dans quatre subventions existantes par le biais de révisions des subventions, qui augmentent le montant global de chaque subvention.

La subvention la plus importante attribuée dans le cadre de ce processus s'élève à 13,9 millions de dollars, pour des activités de lutte contre le paludisme au Soudan, soit une augmentation de 13 % par rapport au budget approuvé précédemment. Les trois autres montants approuvés, pour l'Érythrée, Eswatini et la République kirghize, étaient tous inférieurs à 2,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 5 à 6 % pour chaque subvention.

Le Conseil d'administration a agi sur les recommandations du Comité technique d'examen des propositions (TRP) et du Comité d'approbation des subventions (GAC).

Tableau 1: Financement approuvé pour les interventions de l'UQD

Pays candidats	Composante	Nom de la subvention	Bénéficiaire Principal	Budget de la subvention précédemment approuvé (\$)	Financement supplémentaire accordé (\$)
Erythrée	Paludisme	ERI-M-MOH	Ministère de la santé	18,442,129	1,000,000
Eswatini	TB/HIV	SWZ-C-NERCHA	Conseil national d'intervention d'urgence sur le VIH et le SIDA	41,142,961	2,267,807
République du Kirghizstan	TB/HIV	KGZ-C-UNDP	PNUD	20,959,824	1,197,668
Soudan	Paludisme	SDN-M-MOH	Ministère de la santé	104,004,056	13,984,233

Note : La source de financement pour toutes les subventions dans le tableau ci-dessus provient de l'optimisation du portefeuille.

Dans son rapport au conseil d'administration, le Comité d'approbation des subventions (GAC) a fourni des commentaires sur les montants validés, que nous résumons dans la suite de cet article.

Les financements accordés pour les interventions issues des demandes de qualité non financées

Paludisme en Erythrée

Le financement supplémentaire d'un montant de 1 000 000 \$, réalisé grâce à l'optimisation du portefeuille, servira à combler le déficit de financement de la pulvérisation intra domiciliaire d'insecticides à effet rémanent (IRS) en 2020. La pulvérisation intra domiciliaire d'insecticide à effet rémanent est l'un des éléments du plan de gestion intégrée des vecteurs de l'Érythrée, dont la principale stratégie de lutte contre les vecteurs est basée sur la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée (MILD). Les pulvérisations à effet rémanent sont effectuées pour réduire la transmission du paludisme dans certaines zones des régions de Gash-Barka et de Dehub, où le paludisme est très répandu. La subvention actuelle de l'Érythrée pour la lutte contre le paludisme pour la période 2017-2019 ne couvre que 45 % des fonds nécessaires à la campagne de PID 2020. Les fonds supplémentaires provenant de cette subvention serviront à financer l'achat d'insecticides et les opérations de la campagne.

TB/HIV en Eswatini

Le financement supplémentaire accordé à Eswatini devrait avoir un impact positif majeur sur les capacités de gestion et d'intégration des données du pays, car il permettra d'étendre le système d'information sur la gestion des patients (CMIS) d'Eswatini à 191 établissements de santé supplémentaires. Cela porte à 277 le nombre total d'établissements de santé du pays qui sont connectés au CMIS, soit 84 % du nombre total de formations sanitaires. Le financement est destiné à optimiser le CMIS et à soutenir l'interconnexion entre les établissements de santé et le serveur central du système. Les résultats escomptés de cette extension du CMIS sont l'amélioration de la gestion des patients (prestation de services sans interruption même lorsque les patients passent d'un établissement à un autre), l'amélioration de la qualité et de la gestion des données relatives au VIH (rapports précis sur les patients sous TARV) et le suivi précis des progrès d'Eswatini vers les années 90-90-90.

VIH/TB en République du Kirghizstan

Le financement supplémentaire accordé à la République kirghize soutiendra la transition du pays vers les directives de traitement de la tuberculose multirésistante (TB-MR) de l'OMS de 2018, ce qui permettra à la République kirghize de fournir un traitement à environ 1 104 personnes en 2020 qui ont besoin du nouveau régime plus coûteux recommandé par l'OMS pour la TB-MR. Le pays est l'un des pays les plus touchés par la TB-MR, avec une résistance à la rifampicine de 30 % parmi les nouveaux cas et de 68 % parmi les cas déjà traités.

Paludisme au Soudan

En raison de l'insécurité qui règne au Soudan et au Sud-Soudan, le Soudan accueille un nombre croissant de réfugiés et fait un usage accru des services du secteur public en raison de l'inflation et des ruptures de stock dans le secteur privé. En outre, les zones affectées par les conflits dans les États du sud et du sud-est du pays sont les plus touchées par le paludisme. Ces deux facteurs combinés ont augmenté les besoins globaux en produits et en actions du programme soudanais de lutte contre le paludisme. Il y a un déficit dans la couverture des pulvérisations intra domiciliaires à effet rémanent (PID) et des moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée (MILD) en 2020, ainsi qu'un déficit supplémentaire en produits de santé, en raison du premier facteur mentionné ci-dessus. Le financement supplémentaire accordé au Soudan dans le cadre de ce programme permettra de combler les lacunes en matière de pulvérisation intra domiciliaire d'insecticide et de moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée, et de soutenir l'achat de produits supplémentaires nécessaires pour faire face à l'augmentation de l'utilisation des services du secteur public.

Les informations de cet article sont extraites du document GF/B42/ER02 du Conseil d'administration ("Rapport électronique au Conseil d'administration : Rapport du Comité d'approbation des subventions du Secrétariat"), non daté. Ce document n'est pas disponible sur le site web du Fonds mondial

[Read More](#)
